

APPEL À PARTENAIRES

Accompagner les collectivités
pour la gestion intégrée du littoral

Préserver des enjeux socio-économiques et environnementaux exceptionnels face aux aléas maritimes

Le territoire de Petite-Terre, au milieu de l'océan Indien, concentre des richesses environnementales exceptionnelles. Avec une densité de population parmi les plus élevées de France, plusieurs sites stratégiques se trouvent fortement exposés aux phénomènes d'érosion et de submersions marines. L'activité volcanique récente et ses conséquences accentuent ces phénomènes. Autant de défis à relever pour la Communauté de communes Petite-Terre nouvellement en charge de la mise en oeuvre la compétence Gemapi.

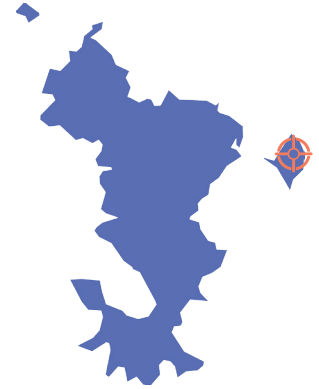


PROBLÉMATIQUES

- > Comment mettre en place la compétence Gemapi dans un contexte littoral à forts enjeux ?
- > Comment protéger des sites stratégiques exposés à des aléas maritimes extrêmes ?
- > Comment innover avec des solutions techniques permettant une stratégie de gestion intégrée sur le long terme ?



LES ENJEUX DU TERRITOIRE



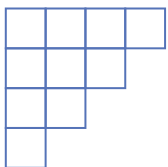
© Wikimedia Commons

DE FORTS ENJEUX EXPOSÉS À LA SUBMERSION MARINE

L'usine de dessalement de l'eau de mer en surplomb de la falaise de Petit Moya, le quartier des pêcheurs situé derrière l'aéroport international, les voies de communication... Autant de sites stratégiques directement exposés à l'action de l'océan, que ce soit par des phénomènes d'érosion ou de submersion, accentués par le développement d'une activité volcanique récente au nord-est de l'île.

DES RICHESSES ENVIRONNEMENTALES À PRÉSERVER

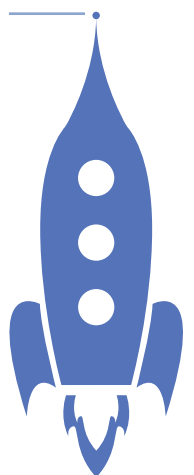
De la vase des badamiers, zone humide d'importance internationale, aux sites de ponte des tortues marines, en passant par les cratères caractéristiques de Petite-Terre, le territoire concentre des enjeux environnementaux exceptionnels.



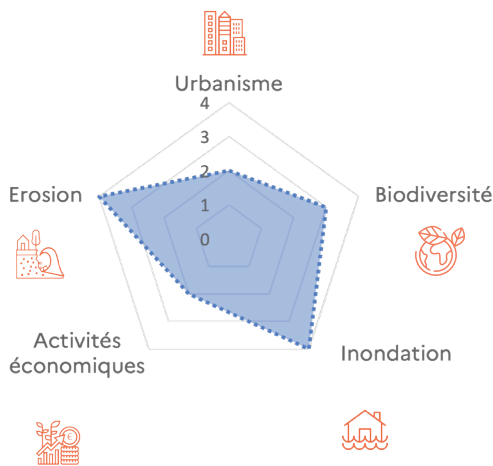
LES AXES D'ÉTUDE

Le PROGRAMME D'ÉTUDE du Cerema comprend **les missions suivantes** :

1. un accompagnement à la mise en oeuvre de la compétence Gemapi
2. des propositions de solutions techniques pour la protection d'enjeux soumis aux aléas maritimes, prenant en compte la biodiversité, et permettant à la collectivité d'établir sa stratégie sur le long terme.



LES THÉMATIQUES



LA GOUVERNANCE

La gouvernance du projet reposera sur deux instances : un comité de pilotage et un comité technique.

Ces instances associeront la CCPT, le Cerema, la DEAL Mayotte, mais aussi ponctuellement d'autres structures intervenant dans les domaines liés au projet, par exemple des représentants :

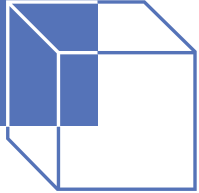
- > des communes,
- > du Conseil départemental,
- > du syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement,
- > du BRGM,
- > de l'ONF,
- > du Centre universitaire de Mayotte,
- > du Conservatoire du littoral,
- > du Parc naturel marin,
- > de l'IGN,
- > de l'EPFAM (Établissement public foncier et d'aménagement de Mayotte),
- > des associations locales...



LA VALORISATION DES RÉSULTATS

L'étude contribuera aux retours d'expérience nationaux de la mise en oeuvre de la compétence Gemapi en contexte littoral et du confortement de falaise en tenant compte des enjeux environnementaux.

Par ailleurs, les données produites seront capitalisées dans le cadre de l'Observatoire du littoral de Mayotte.



LE CALENDRIER ET LE BUDGET DE L'ÉTUDE

Sur une durée estimée de **2 ans**, le coût global du projet a été évalué à **112 500 €**.

LES LIVRABLES

Dans le cadre de cette étude, un retour d'expérience de la compétence Gemapi en contexte littoral et des couches SIG de capitalisation de la connaissance sur les aléas maritimes seront réalisés pour la CCPT.

Le Cerema accompagnera la collectivité dans le suivi du diagnostic Gemapi et proposera les solutions techniques possibles pour le confortement des sites exposés à l'érosion.

LE PARTENARIAT



Le projet est porté par la Communauté de communes de Petite-Terre (CCPT) qui regroupe deux communes, Pamandzi et Dzaoudzi-Labattoir, et s'étend sur près de 12 km².

Elle compte environ 29 273 habitants en 2017, soit une densité de population des plus élevées en France.



© Wikimedia Commons

CONTACTS

Pour la Communauté de communes Petite-Terre Mayotte

Faynoussati ALI HAMISSI : faynoussati.ali-hamissi@ccpetiteterre.fr

Pour le Cerema

Marie MALASCRABES : marie.malascrabes@cerema.fr